



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 4 décembre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 18 décembre 2020 - Transactions immobilières

---

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Convention entre la Ville et Monsieur et Madame Durakovic-Kellner**

Convention par laquelle la Ville accorde à Monsieur et Madame Durakovic-Kellner le droit d'installer un portillon d'une largeur maximal de 1 mètre, sur la limite de propriété de la parcelle sise 12, rue d'Offenbach, inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord sous le numéro 2060/13130, donnant accès sur le domaine public communal.

La convention est conclue pour une durée indéterminée et sera révocable à tout moment.

Les preneurs payeront annuellement une redevance de 15 € (indexé).

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Melissa Lima  
Service des Biens fonciers